

AVIS DE LA CRSA SUR LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES 2026 D'UTILISATION DU FONDS D'INTERVENTION REGIONAL (FIR)

Le 23 juin 2026, la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Bretagne, s'est réunie en séance plénière en visio conférence, sous la présidence de Monsieur Roland OLLIVIER.

E. BEUCHER, directeur adjoint au financement et à la performance du système de santé, rappelle qu'un webinaire dédié a été organisé le 18 juin. En réponse aux demandes formulées lors de ce dernier, il présente en séance quelques éléments complémentaires (cf diaporama en PJ).

Après échanges en séance, le quorum n'étant pas réuni, R. OLLIVIER propose un vote dématérialisé en partageant les éléments suivants :

1. Importance des avancées réalisées et nécessité de poursuivre les travaux engagés par le groupe de travail dédié ;
2. Appréciation des membres de l'émergence d'une marge de manœuvre, même limitées. La CRSA souhaiterait avoir la possibilité de travailler sur une petite enveloppe ;
3. L'attention est portée sur la composition du FIR, notamment le debasage et l'affectation des crédits, en particulier en matière de prévention.

Après en avoir délibéré, la CRSA SE PRONONCE FAVORABLEMENT à la majorité aux orientations stratégiques 2026 d'utilisation du fonds d'intervention régional.

17 FAVORABLE / 9 ABSTENTION / 7 DEFAVORABLES

Cet avis est assorti des remarques et observations suivantes, transmises par des membres et composantes de la CRSA à l'appui de leur suffrage :

- Critères de répartition méconnus ; Contrôle à posteriori non prévu semble-t-il ; Effort de répartitions départementales insuffisant
- En attente de la déclinaison du FIR au niveau département, territoire !
- Un début de réponse à une demande collective de visibilité des détails des FIR à encourager
- Certes, quelques avancées de la part de l'ARS, mais très insignifiantes :
 - uniquement une communication des grandes masses (et donc pas de lisibilité et d'éléments concrets de réalisation)
 - 0,1% des 247 millions FIR de la 1ère circulaire pour des projets territoriaux (250 000 / territoire)
 - zéro évaluation des projets financés.

A quand une réelle transparence de la part de l'ARS sur les fonds alloués ?

Toutes les instances de la démocratie sanitaire, tous les élus et toutes les fédérations la réclament (certaines depuis plus de 10 ans). La transparence est le 1er gage de la confiance. Les fonds FIR sont des fonds publics, chaque citoyen y contribue.

J'aurais aimé voter favorablement. Avec certitude, en 2027, lorsque l'ARS nous aura transmis à la rentrée le détail par établissement et ligne de projet des FIR et autres subventions, comme elle nous l'a promis...

- Nous prenons acte avec intérêt du travail engagé par l'ARS visant à faire évoluer le FIR, notamment à travers la territorialisation d'une partie de ses financements. Cette orientation est de nature à accorder davantage de marges de manœuvre aux DD-ARS et à mieux rendre compte des ressources mobilisées sur les territoires.

Nous appelons toutefois à une vigilance particulière quant aux modalités de mise en œuvre de cette évolution : celle-ci doit impérativement s'inscrire dans une démarche de co construction étroite des projets financés avec les acteurs du territoire, ainsi que dans un suivi rigoureux de l'utilisation des fonds, reposant sur un bilan détaillé en fin d'année.

La transparence relative à la répartition des crédits FIR, tant par projet que par établissement, demeure une attente forte que nous réitérons. Cette exigence s'inscrit dans le prolongement de l'engagement pris par la Directrice générale de l'ARS de la mettre en œuvre dès 2026

- La FNADEPA Bretagne déplore la diminution des enveloppes et souhaiterait un réajustement des critères d'attribution des CNR notamment aux états en difficultés (potentiellement dépendants du statut d'organisme gestionnaire ?)
- La nécessité d'un suivi plus lisible des financements
Une évaluation systématique des actions financées
- Trop peu lisible et restrictif